



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 132-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.183

Déposée le : 02.06.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Graf (Interlaken, PS) (porte-parole)
Zryd (Magglingen, PS)
Michel (Schattenhalb, UDC)
Kohler (Meiringen, Les Verts)
Wenger (Spiez, PEV)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 04.06.2020

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Création d'un fonds pour stabiliser et renforcer l'économie

Le Conseil-exécutif est chargé de créer un fonds d'utilité publique indépendant des finances cantonales, recherchant la rentabilité et axé sur le long terme, qui recevra du canton une dotation ou une garantie financière afin de remplir les missions suivantes :

1. Acquisition par augmentation de capital de participations dans des entreprises du canton ayant une importance systémique (en particulier des PME) et qui, suite à la crise du coronavirus, ne sont pas en mesure de poursuivre leur activité sans apport en capitaux propres malgré un modèle d'affaires fondamentalement rentable ou qui, en raison de la baisse de la valeur de leurs actions, sont très vulnérables à une reprise par des investisseurs étrangers, en particulier par des entreprises étatiques ou des fonds souverains.
2. Octroi de prêts à des entreprises qui apportent une contribution essentielle à la maîtrise de la crise du coronavirus sur les plans sanitaire et économique et qui se retrouvent en difficulté sans faute de leur part.
3. Reprise de biens matériels stratégiques, en particulier des infrastructures, des immeubles et des brevets ou des biens meubles spécifiques, afin d'assurer la préservation et le bon fonctionnement de secteurs économiques indispensables ayant démontré leur rentabilité.
4. Financement de programmes d'investissement pour relancer la conjoncture et préserver les atouts de la Suisse face à la concurrence des autres pays, en particulier ses infrastructures dans les domaines des transports, des réseaux de données, de la santé, de la production, du tourisme, de l'éducation et de la recherche.

Développement :

Il est tout à fait possible qu'en raison de la crise du coronavirus, des parties de l'économie bernoise fondamentalement solides et pérennes subissent de graves difficultés et qu'elles aient besoin d'un soutien ciblé. Il ne s'agit pas de maintenir en vie des entreprises peu concurrentielles ni des structures qui n'auraient subsisté que difficilement même sans le coronavirus. Le but est d'intervenir là où la crise du coronavirus a mis en difficulté des entreprises et des éléments d'infrastructure importants pour l'économie cantonale et où la fourniture d'un soutien est prometteuse selon le cours normal des choses. Le fonds contribuera ainsi à bâtir un avenir positif pour l'économie bernoise. Il se financera sur le marché des capitaux et sera placé sous la surveillance du Conseil-exécutif. Il travaillera sans lien de subordination politique. Le Conseil-exécutif plafonnera le volume de ses engagements. En principe, le fonds ne cherchera pas à obtenir des participations majoritaires. Le Conseil-exécutif définira les objectifs stratégiques du fonds et élaborera un mandat de prestations. Il rendra compte annuellement au Grand Conseil de ses activités.

Motivation de l'urgence : Il faut agir sans attendre car une multitude de problèmes économiques dus à la crise du coronavirus peuvent surgir ces prochains mois.

Destinataires

- Grand Conseil